

MAITRES D'OUVRAGE

**DEMATHIEU BARD IMMOBILIER  
19, RUE DE PICARDIE – CS55855  
57078 METZ CEDEX 03**

ARCHITECTE / MAITRES D'ŒUVRE

**HAIKU ARCHITECTES  
2 impasse des comptoirs français 51100 REIMS**

***Construction de 24 logements en accession à la propriété***

***«Exclusive »***

***Rue de la Magdeleine  
51100 REIMS***

**NOTICE DESCRIPTIVE**

**Du 29/06/2021**

**VEFA**

***Conformément à l'arrêté du 10 Mai 1968***

## **PREAMBULE**

La présente opération est située sur la commune de REIMS (Marne). Le programme comprend la réalisation de 24 logements en accession et de 25 places de stationnement en sous-sol.

La hauteur sous plafond est d'environ 2,50 m pour tous les étages du RDC à l'attique, sauf présence de soffites, faux-plafonds, retombées de poutres, selon nécessité technique. Les hauteurs d'allèges portées sur les plans sont susceptibles de légères variations.

Les noms de marques et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériaux ne sont indiqués que pour en définir le genre ou le niveau de qualité. Le Maître d'Ouvrage pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et les remplacer pour des prestations équivalentes dans le cas d'un matériel nouveau, en cas de force majeure (notamment : réglementation administrative contraignante, faillite d'Entreprise ou de fournisseurs, défaut d'approvisionnement, qualité insuffisante des matériaux décrits, etc. ...) et plus généralement si des impératifs techniques le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle disposition de prestation prévue. Toutefois, les matériaux ou matériels de remplacement devront toujours être de qualité équivalente.

De même, il est précisé que les cotes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserve de tolérance de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Les différents choix de coloris qui seront offerts à l'acquéreur ne pourront être arrêtés que dans la limite de l'avancement du chantier et dans le délai fixé au paragraphe du contrat de réservation concernant les options. Les matériaux naturels tels que les carrelages peuvent présenter des aspects et des couleurs différents selon les approvisionnements. Sauf spécification contraire dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.

L'acquéreur a la possibilité de procéder à des demandes de travaux modificatifs en options, dans le délai prévu dans le contrat de réservation. Il est rappelé que les modifications ne seront acceptées que dans la limite des prestations décrites dans la présente notice descriptive, et faisant l'objet du catalogue d'options.

Les teintes, coloris et finitions des façades et des ouvrages des parties communes seront définies par l'Architecte et le Maître d'Ouvrage.

Seront admises de plein droit toutes les modifications de structure et d'agrément apportées par l'Architecte ou le Maître d'œuvre d'exécution, au cours des travaux ayant pour but de résoudre un problème technique ou de compléter et parfaire l'harmonie de la construction.

L'opération répondra aux réglementations en vigueur et entre autres :

### Réglementation thermique :

- RT 2012

### Isolation acoustique :

- RA 2000.
- Respect du classement acoustique de façade.

### Réglementation concernant les personnes handicapées physiques :

- Conforme à la réglementation en vigueur à la date du permis de construire.

### Réglementation concernant l'incendie :

- Conforme à la réglementation en vigueur.

### Installations et équipements électriques :

- Conforme aux prescriptions de la NFC 15.100

### Normes Parking

- Conforme à la norme NFP 91.120

Normes Ascenseurs

- Respect du DTU 75.1 et de ses annexes.

---

## **NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX**

### **SOMMAIRE**

1.	<u>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE</u> .....	5
2.	<u>LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</u> .....	9
3.	<u>ANNEXES PRIVATIVES</u> .....	18
4.	<u>PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE</u> .....	20
5.	<u>EQUIPEMENTS GENERAUX</u> .....	25
6.	<u>PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS</u> .....	28

## 1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

### 1.1 Infrastructures

#### 1.1.1 **Fouilles**

Fouilles en rigoles, tranchées et en trou pour semelles de fondations et réseaux enterrés.  
Terrassements complémentaires pour l'ensemble du bâtiment.  
Les terres pourront être réutilisées sur place selon les besoins du projet

#### 1.1.2 **Fondations**

Fondations en béton armé par semelles filantes ou isolées, par puits courts, par pieux, etc. ...  
suivant les cas, en fonction des résultats de l'étude de sols et avis du Bureau de Contrôle.

### 1.2 Murs et ossatures

#### 1.2.1 **Murs du sous-sol**

1.2.1.1 Murs périphériques  
Sans objet

1.2.1.2 Murs de refends  
Sans objet

#### 1.2.2 **Murs de façades (aux divers niveaux)**

Le mur sera constitué de :

- **Structure** : Voile béton armé de 16, 18 ou 20 cm selon études du bureau d'études structure ; ou en bloc maçonnés creux de 20 cm
- **Isolation thermique** : doublage intérieur en complexe isolant et parement plaque de plâtre, type Placomur ou équivalent (nature et épaisseur d'isolant suivant étude thermique réglementaire)
- **Revêtements de façades** :
  - La façade sur rue sera réalisée en béton banché revêtu d'une lasure transparente selon plans architecte conformément aux exigences du Permis de Construire. Elles pourront être traitées partiellement avec des finitions ou des matériaux différents, notamment des tôles aluminium laquée teintées bronze suivant plans architectes
  - Encadrement de baie sur seront dito façade sur rue.
  - Pose des fenêtres sur équerres filantes, les appuis étant, dans ce cas, protégés par des bavettes en aluminium laqué. Seuils en béton au droit des portes fenêtres.
  - La façade sur cour sera revêtue d'un enduit de parement minéral de type monocouche gratté fin, coloris blancs selon plans architecte conformément aux exigences du Permis de Construire. Elle pourra être traitée partiellement avec des finitions ou des matériaux différents.
  - Encadrement de baie sur seront dito façade sur cour.
  - Pose des fenêtres sur équerres filantes, les appuis étant, dans ce cas, protégés par des bavettes en aluminium laqué. Seuils en béton au droit des portes fenêtres.

#### 1.2.3 **Murs pignons**

Le mur sera constitué de :

- **Structure** : Voile béton armé d'épaisseur 16, 18 ou 20 cm selon études du bureau d'études du bureau d'études structure ou en blocs maçonnés de 20 cm.
- **Isolation thermique** : doublage intérieur en complexe isolant et parement plaque de plâtre, type Placomur ou équivalent (nature et épaisseur d'isolant suivant étude thermique réglementaire).
- **Revêtements de façades** :

- La façade visible depuis la rue sera réalisée en béton revêtu d'une lasure transparente selon plans architecte conformément aux exigences du Permis de Construire. Elles pourront être traitées partiellement avec des finitions ou des matériaux différents.

#### **1.2.4 Murs mitoyens**

Mur en maçonnerie ou béton armé ou brique de terre cuite.  
Polystyrène de 2 cm, en désolidarisation.

#### **1.2.5 Murs extérieurs divers (loggia – séchoirs)**

Maçonnerie ou béton armé avec parement dito façade

#### **1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)**

Maçonnerie porteuse ou béton armé suivant étude de structure. Epaisseur suivant calculs.  
Doublage thermo-acoustique ponctuel chaque fois que nécessaire pour respect des réglementations.

#### **1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs d'appartements**

- Entre appartements contigus :  
Maçonnerie porteuse ou béton armé. Epaisseur 18 cm mini. Ajout d'un isolant si nécessaire, ou cloison acoustique de type SAD, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations structures et acoustiques en vigueur.
- Entre appartements et autres locaux (escaliers, ascenseur, circulations, hall et locaux divers) :  
Maçonnerie porteuse ou béton armé. Epaisseur suivant calculs (18 cm minimum). Ajout d'un isolant si nécessaire, localisation, épaisseur et nature choisies en cohérence avec les réglementations thermique, structure et acoustique en vigueur.

### **1.3 Planchers**

#### **1.3.1 Planchers sur étage courant**

Planchers béton armé, épaisseur 21 cm ou plus selon étude de structure, réglementation incendie et réglementation acoustique.

#### **1.3.2 Planchers sous terrasses**

Planchers béton armé épaisseur selon étude de structure, réglementations thermique et acoustique.  
Isolation thermique compatible pour recevoir l'étanchéité. Epaisseur suivant niveau d'isolation thermique réglementaire.

#### **1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés**

Planchers béton armé, épaisseur selon étude de structure, réglementation incendie et réglementation acoustique. Isolant en sous face de dalle, selon nécessité suivant étude thermique.

#### **1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts**

Planchers béton armé, épaisseur selon étude de structure, réglementations incendie, thermique et acoustique.

Selon nécessité technique, mise en œuvre d'un isolant en sous face de dalle ou d'un isolant thermique sous chape acoustique.

## **1.4 Cloisons de distribution**

### **1.4.1 Entre pièces principales**

Cloisons sèches type Placostyl de chez Placoplâtre ou équivalent, de 72 mm d'épaisseur.

### **1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service**

Dito ci-dessus avec protection en pied contre les remontées d'humidité. Traitement hydrofuge des cloisons suivant nécessité réglementaire.

## **1.5 Escaliers**

### **1.5.1 Escaliers**

Escaliers communs : En béton armé préfabriqué ou coulé en place.

### **1.5.2 Escaliers de secours**

Sans objet

## **1.6 Conduits de fumée et de ventilation**

### **1.6.1 Conduits de fumées des locaux de l'immeuble**

Sans objet

### **1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble**

Ventilation des logements : conduit en acier galvanisé situé dans les gaines techniques.  
Ventilation des parkings: conduit en béton doublé d'un isolant (selon nécessité technique), épaisseur suivant étude thermique, acoustique et réglementation incendie.

### **1.6.3 Conduits d'air frais**

Conduits conformes à la réglementation pour arrivée d'air frais aux locaux à ventiler (locaux poubelles, vélos/2 roues, parking, etc...) selon nécessité technique.

### **1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie**

Sans objet

### **1.6.5 Ventilation haute de chaufferie**

Sans objet

## **1.7 Chutes et grosses canalisations**

### **1.7.1 Chutes et descentes d'eaux pluviales**

Pour les descentes traversant des volumes habitables : conduits verticaux d'évacuation en PVC encloisonnés dans les gaines techniques.

Pour les descentes extérieures : chutes verticales d'eaux pluviales en zinc ou acier galvanisé ou acier laquée, au choix du Maître d'Ouvrage et selon permis de construire.

### **1.7.2 Chutes des eaux usées et eaux vannes**

Tuyaux en PVC prolongés en toiture pour ventilation réglementaire.

### **1.7.3 Canalisations en parking RDC**

Tuyaux en PVC M1 dans l'ensemble du parking  
Protection des canalisations verticales exposées aux chocs jusqu'à une hauteur d'un mètre.

### **1.7.4 Branchement aux égouts**

Les eaux usées, les eaux vannes et les eaux pluviales seront raccordées aux attentes du réseau public en limite de propriété au moyen d'une station de relevage selon nécessité technique.

## **1.8 Toitures**

### **1.8.1 Charpente, couverture et accessoires**

Sans objet

### **1.8.2 Etanchéité et accessoire**

- Terrasse accessible : étanchéité élastomère sur isolation destinée à recevoir une protection par dalles sur plots type Estampe des Etablissements Monvoisin ou équivalent, suivant plans architectes.
- Terrasse inaccessible : étanchéité élastomère sur isolation autoprotégée ou destinée à recevoir une protection par gravillons ou par végétalisation de type Toundra de chez Sopranature ou équivalent, suivant plans architecte du permis de construire.
- Débords de RDC (cour commune et terrasse notamment) : étanchéité élastomère sur la dalle haute du sous-sol, destinée à recevoir de la terre végétale épaisseur suivant plans architecte ou, des dalles sur plots type Estampe des Etablissements Monvoisin ou équivalent, suivant plans architectes.

### **1.8.3 Souches et cheminées, ventilation**

- Ouvrages en béton armé ou maçonnerie
- Trainasse de VMC en tôle galvanisée
- Ventilation de chutes en PVC

## **2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1 Sols et plinthes**

#### **2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales**

##### Séjour, pièces ouvertes sur le séjour (hors cuisine) :

Pose d'un revêtement de sol stratifié en pose flottante fini usine des établissements Berryfloor référence Loft ou Riviera Pro ou équivalent. Coloris au choix de l'Acquéreur parmi 5 dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Plinthes bois assorties de 7cm de hauteur au pourtour des pièces.

Pour les cuisines ouvertes sur séjour, mise en œuvre d'un revêtement équivalent hydrofuge.

##### Chambres et placards attenants :

Pose d'un revêtement de sol stratifié en pose flottante fini usine des établissements Berryfloor référence Loft ou Riviera Pro ou équivalent. Coloris au choix de l'Acquéreur parmi 5 dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

Plinthes bois assorties de 7cm de hauteur au pourtour des pièces.

#### **2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service**

##### Cuisine fermée

Carrelage grès émaillé en 45\*45 cm de chez SALONI ou équivalent, pose collée, avec plinthes assorties (choix parmi 5 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage)

##### Salle de bains, salle d'eau, W-C

Carrelage grès émaillé en 45\*45 de chez SALONI ou équivalent, pose collée, avec plinthes assorties (choix parmi 5 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage).

#### **2.1.3 Sols et plinthes des entrées, dégagements**

Dito 2.1.1.

#### **2.1.4 Sols des balcons, loggias non étanchés**

Peinture antidérapante. Teinte au choix du maître d'ouvrage

### **2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peinture, papiers peints)**

#### **2.2.1 Salles de bains et salles d'eau**

Revêtement en faïence 20\*60 cm des Etablissements Saloni ou équivalent (choix parmi 5 coloris dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage).

- A hauteur d'huissier sur le pourtour de la douche ou de la baignoire.
- Tablier de baignoire avec trappe incorporée.

#### **2.2.2 Cuisine**

Revêtement en faïence 20\*60 cm de couleur blanche des Etablissements Saloni ou équivalent sur demande de l'acquéreur.

- \* Sur 0,60 m de hauteur sur paroi d'adossement de l'évier.

### **2.3 Plafonds (sauf peintures, teintures)**

#### **2.3.1 Plafonds des pièces intérieures**

Parement béton ragréé par produit de surfacage suivant nécessité.

*Nota : Pour des raisons techniques, certaines zones pourront comporter des faux plafonds surbaissés ou des soffites en plaque de plâtre.*

### **2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Sans objet

### **2.3.3 Plafonds des loggias**

Béton finition soignée.

### **2.3.4 Sous-face des balcons**

Béton finition soignée

### **2.3.5 Sous-face des débords de plancher à l'extérieur**

Béton finition soignée

## **2.4 Menuiseries extérieures**

### **2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales**

Menuiseries PVC blanc ou aluminium teinté bronze côté rue teinte selon plans de Permis de Construire), oscillo-battantes . Les profils de menuiseries, la nature et l'épaisseur du vitrage seront déterminés en fonction du classement acoustique retenu pour les façades et des résultats de l'étude thermique.

### **2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services**

Menuiseries PVC blanc ou aluminium teinté bronze coté rue (teinte selon plans de Permis de Construire), oscillo-battantes. Les profils de menuiseries, la nature et l'épaisseur du vitrage seront déterminés en fonction du classement acoustique retenu pour les façades et des résultats de l'étude thermique.

Les menuiseries des salles d'eau et salles de bain auront un vitrage dépoli.

## **2.5 Fermetures extérieures et occultations**

### **2.5.1 Pièces principales**

Selon plan du permis de construire, Volet roulant en PVC blanc avec coffre en applique, à commande électrique, côté cour

Selon plan du permis de construire, Volet roulant en ALU teinte à définir avec coffre en applique, à commande électrique côté rue.

Localisation : sur toutes les baies à tous les niveaux.

### **2.5.2 Pièces de service**

Selon plan du permis de construire, Volet roulant en PVC blanc avec coffre en applique, à commande électrique, côté cour

Selon plan du permis de construire, Volet roulant en ALU teinte à définir avec coffre en applique, à commande électrique, côté rue

Localisation : sur toutes les baies à tous les niveaux.

## **2.6 Menuiseries intérieures**

### **2.6.1 Huisseries et bâtis**

Huisseries métalliques, finition à peindre.

### **2.6.2 Portes intérieures**

- Portes isoplanes à âmes alvéolaires à recouvrement, finition laqué usine, largeur suivant plan
- Quincaillerie en aluminium anodisé sur plaque type Muze ou Artis de chez Vachette ou équivalent.
- Serrure à mortaiser - (pêne dormant ½ tour pour les chambres - bec de cane à condamnation pour salle d'eau, salle de bains et WC).
- Un butoir type Linux des établissements Vachette ou équivalent posé au sol.

### **2.6.3 Impostes en menuiserie**

Sans objet.

### **2.6.4 Portes palières**

- Portes à âme pleine de type Isoblende 39 de chez Malerba, finition Fiber.
- Equipement poignée de tirage côté extérieur de marque Muze ou Artis chez Vachette ou équivalent.
- Serrure 3 points et cylindre A2P\*
- Equipement : viseur optique, arrêt de porte par butoir fixé au sol.
- Isolation par joint isophonique et seuil à la suisse en bois

### **2.6.5 Portes de placards**

Les placards seront équipés d'une porte coulissante (ou battante pour les largeurs inférieures à 90 cm), toute hauteur, en mélaminé blanc, gamme Initial 10 mm des établissements Sogal, ou équivalent.

Localisation des placards : suivant plans.

### **2.6.6 Portes de locaux de rangement**

ditto 2.6.2 lorsqu'il y a des pièces de rangement dans les logements

### **2.6.7 Moulures et habillages**

Les huisseries des portes palières recevront un champlat d'habillage côté intérieur et côté palier.

## **2.7 Serrurerie et garde-corps**

### **2.7.1 Garde-corps et barres d'appui**

Garde-corps et barres d'appui réalisés en métal thermolaqué, fixation par platines boulonnées,

Type de garde-corps et de barres d'appuis suivant plans et détails de l'Architecte.

### **2.7.2 Grilles de protection des baies**

Sans objet

### **2.7.3 Ouvrages divers**

Séparatif de balcon en vitrage dépoli dans un cadre en métal, suivant plan de façades.

## **2.8 Peinture, papiers, tentures**

### **2.8.1 Peintures extérieures et vernis**

2.8.1.1 Sur menuiseries  
Sans objet.

2.8.1.2 Sur fermetures et protections  
Sans objet.

2.8.1.3 Sur serrurerie

Sans objet (serrurerie extérieure thermolaquée)

2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-faces et rives des balcons

- Sur enduit : sans objet
- Habillages en bois : sans objet
- Modénatures de façades : sans objet
- Murs des loggias : dito revêtement de façade
- Plafond des loggias, sous-faces et rives des balcons : sans objet

### **2.8.2 Peintures intérieures**

2.8.2.1 Sur menuiseries  
Après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

2.8.2.2 Sur murs  
Dans toutes les pièces sèches : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition velours.  
Dans toutes les pièces humides : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition velours.

2.8.2.3 Sur plafonds  
Dans toutes les pièces sèches : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition velours.  
Dans toutes les pièces humides : après préparation soignée et adaptée aux supports, deux couches de peinture acrylique, finition satinée.

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauterie, éléments de chauffage et divers

Peinture glycérophtalique.

### **2.8.3 Papiers peints**

Sans objet

### **2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc. ...)**

Sans objet

## **2.9 Equipements intérieurs**

### **2.9.1 Equipements ménagers**

#### 2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie

Pour les T1 :

Kitchenette 1,20 x 0.60 posée sur meuble avec évier en inox une cuve, un égouttoir et plaque de cuisson électrique 2 feux.

Pour les autres logements :

Equipement non fourni. Attentes Eau froide, eau chaude et eaux usées pour permettre l'installation d'un évier par l'acquéreur, localisation suivant plan de vente.

Sur demande de l'acquéreur, fourniture et pose d'un meuble sous évier en mélaminé blanc avec porte ou emplacement lave-vaisselle suivant plan de vente.

#### 2.9.1.2 Appareils et mobilier

Pour les T1:

Meuble pour kitchenette en mélaminé avec emplacement pour réfrigérateur bas.

Pour les autres logements : sans objet

Sur demande de l'acquéreur, fourniture et pose d'un meuble sous évier en mélaminé blanc avec porte ou emplacement lave-vaisselle suivant plan de vente

#### 2.9.1.3 Evacuation des déchets

Sans objet.

### **2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie**

#### 2.9.2.1 Distribution d'eau froide

A partir de la colonne montante en PVC, distribution intérieure en tube PER ou cuivre.

#### 2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage

Sans objet

#### 2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude par la chaudière individuelle gaz.  
Distribution intérieure en tube cuivre.

#### 2.9.2.4 Evacuations

Du type séparatif ou chutunic avec raccordement en PVC aux appareils.

#### 2.9.2.5 Distribution gaz

Distribution intérieure en cuivre encastrée sous fourreau.

### 2.9.2.6 Branchements en attente

Pour les T1, T2 :

1 robinet d'arrêt sur eau froide, en attente sous évier avec raccord normalisé au nez, permettant le raccordement de 1 machine.

2 évacuations EU siphonnées en attente sous évier.

En cas d'impossibilité de placer une machine dans la cuisine, le robinet sera placé dans la salle d'eau.

Pour les autres logements, à partir du T3 :

1 robinet d'arrêt double sur eau froide, en attente sous évier avec raccord normalisé au nez, permettant le raccordement de 2 machines.

2 évacuations EU siphonnées en attente sous évier.

En cas d'impossibilité de placer le lave-linge dans la cuisine, le robinet sera placé dans la salle de bain ou salle d'eau.

### 2.9.2.7 Appareils sanitaires

#### Salles de bains

- \* Baignoire acrylique blanche type Corvette 3 de chez Jacob Delafon ou équivalent. Dimensions 170\*70 cm, suivant plan.
- \* Fourreau aiguillé en attente sous les baignoires permettant la mise en place ultérieure d'une douche PMR avec pompe de relevage intégrée (l'éventuelle création d'une douche par l'acquéreur nécessitera la mise en place d'un pare douche pour respecter les volumes de sécurité de la NFC 15.100)
- \* Meuble vasque type SACRAMENTO de chez BATIGREEN ou équivalent, largeur 70, 80cm suivant plan, avec vasque-plan en céramique, miroir aux dimensions du meuble et led intégrée. Coloris au choix de l'Acquéreur parmi une sélection de 5 coloris proposés par le Maître d'Ouvrage.

#### Salles d'eau principales :

- \* Receveur de douche extraplat à poser de type Flight de chez Jacob Delafon ou équivalent, dimensions suivant plans (minimum 80 x 80 cm), couleur blanche, avec bonde siphonide.
- \* Meuble vasque type SACRAMENTO de chez BATIGREEN de largeur 70, ou 80 suivant plan, avec vasque-plan en céramique, miroir aux dimensions du meuble, led intégrée et un meuble. Pour les portes du meuble, choix de l'Acquéreur parmi une sélection de 5 coloris proposés par le Maître d'Ouvrage.

#### Salles d'eau secondaires :

- \* Receveur de douche extraplat à poser de type Flight de chez Jacob Delafon ou équivalent, dimensions suivant plans (minimum 80 x 80 cm), couleur blanche, avec bonde siphonide.
  - Meuble vasque type Ulysse des Etablissements Porcher ou équivalent, largeur de 60 ou 70cm, compris un bandeau ou une applique décorative et miroir de la largeur du meuble et de 1,20 m de hauteur. Pour les façades des tiroirs, choix de l'Acquéreur parmi une sélection de 3 coloris proposés par le Maître d'Ouvrage.

#### W.C :

- \* WC suspendu type ODEON UP de chez JACOB DELAFON de couleur blanche ou équivalent. Abatant double blanc. Réservoir 3/6 litre encastré de type Geberit ou équivalent.

### 2.9.2.8 Robinetterie

L'ensemble de la robinetterie des salles de bains et des salles de douche est de type mitigeur chromé ou équivalent de la gamme Eurosmart de chez Grohe ou équivalent.

- \* Pour lavabo : mitigeur monocommande

\* Pour baignoire et douche :

- mitigeur monocommande
- Ensemble de douche : barre de 900 mm avec supports muraux métalliques - flexible métal 1750 mm - douchette à main modèle Euphoria 110 de chez Grohe ou équivalent.

\* Pour robinet de puisage extérieur :

Robinet de puisage mural en applique sur mur, avec raccord au nez, purge et vanne de barrage.

Localisation du robinet de puisage : pour les terrasses d'une superficie supérieure à 10 m<sup>2</sup>.

#### 2.9.2.9 Accessoires divers

Sans objet

### 2.9.3 Equipements électriques

#### 2.9.3.1 Type d'installation

L'installation sera conforme à la norme NFC 15.100.  
Installation encastrée sous fourreaux.

Protection des circuits par disjoncteurs divisionnaires ou coupes circuits à fusibles calibrés.

#### 2.9.3.2 Puissance à desservir

La puissance à fournir sera de 6 à 12 kVA selon le type de logement.

#### 2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

L'équipement électrique des logements sera conforme à la norme NFC 15.100.

Sauf spécification contraire, les points d'éclairage sont livrés avec un dispositif normalisé de connexion pour luminaires (D.C.L.).

Appareillage type ESPACE des établissements ARNOULD ou équivalent, réparti de la façon suivante :

Séjour	1 point d'éclairage Une prise de courant par tranche de 4 m <sup>2</sup> avec un minimum de 5. Dans les logements accessibles aux PMR, une de ces prises sera située à côté de la commande d'éclairage.
Chambres	1 point d'éclairage en plafond, commandé par simple allumage. 3 prises de courant 16 A+T Pour la chambre accessible PMR : une prise de courant supplémentaire à proximité de la commande d'éclairage
Cuisine des T2 et plus	1 point d'éclairage 1 point d'éclairage type DCL mural 6 prises non spécialisées 16A dont 4 à la hauteur du plan de travail. (dans les logements accessibles aux PMR, une de ces prises sera située à côté de la commande d'éclairage.) Une sortie de fil pour hotte 3 prises 16A spécialisées pour gros électroménager 1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge si celui-ci n'est pas en SdB (suivants plans architecte) 1 prise ou boîte 32 A pour la cuisinière ou la plaque de cuisson

---

	1 alimentation électrique pour la chaudière individuelle
Cuisine des Studios	1 point d'éclairage 1 point d'éclairage type DCL mural 3 prises non spécialisées 16A dont 2 à la hauteur du plan de travail (dans les logements accessibles aux PMR, une de ces prises sera située à côté de la commande d'éclairage) Une sortie de fil pour hotte 1 prise 16A spécialisée pour gros électroménager 1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge si celui-ci n'est pas en SdB (suivants plans architecte) 1 boîte 32 A pour la plaque de cuisson 1 alimentation électrique pour la chaudière individuelle
Salle de bain	1 point d'éclairage en plafond commandé par simple allumage 1 point d'éclairage en bandeau lumineux 1 prise Eventuellement 1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge suivant plans architecte Pour les salles de bains accessibles aux PMR : une prise de courant supplémentaire à proximité de la commande d'éclairage
Salle d'eau	1 point d'éclairage en plafond 1 applique au-dessus du miroir 1 prise Eventuellement 1 prise spécialisée 16 A pour lave-linge suivant plans architecte Pour les salles de bains accessibles aux PMR : une prise de courant supplémentaire à proximité de la commande d'éclairage
Entrée	1 point d'éclairage en plafond ou en applique 1 prise 16 A+T Tableaux d'abonné semi encastré avec portillon.
Dégagement	1 point d'éclairage en plafond ou en applique 1 prise 16 A+T
WC indépendant :	1 point d'éclairage  Pour les WC accessible aux PMR : 1 prise 16 A+T située à côté de la commande d'éclairage
Balcons et loggias	1 prise 16 A+T étanche (commandée) 1 applique en façade
Terrasses accessibles	1 prise 16 A+T étanche (commandée) 1 applique en façade

#### 2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

La sonnerie sera intégrée dans le tableau du logement.  
Commande par bouton poussoir côté palier.

## **2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilation**

### 2.9.4.1 Type d'installation

L'installation de type individuel gaz, assurée par une chaudière à condensation gaz.

- Ventilation : Ventilation simple flux hygroréglable B de type ventilation mécanique contrôlée.

2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de  $-5^{\circ}\text{C}$  :  $+ 19^{\circ}\text{C}$  dans toutes les pièces.

### 2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

- \* Dans les salles de bains et les salles d'eau principales, mise en œuvre panneau sèche-serviettes électrique de type Tahiti de chez Finimetal ou équivalent.
- \* Dans les pièces sèches, radiateurs type REGGANE Deco de chez FINIMETAL ou équivalent, dimensions suivant calculs thermiques, avec robinets thermostatiques

### 2.9.4.4 Conduits de fumée

Evacuation des fumées par ventouse ou conduit 3CE.

### 2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Conduits en tôle galvanisée

Bouches d'extraction dans les salles de bains, salles d'eau, W.C et cuisine (bouche à double débit pour les cuisines et WC).

### 2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Prises d'air en façade des pièces sèches, bouches incorporées dans les menuiseries ou dans les coffres de volets roulants ou dans les façades, suivant classement acoustique.

## **2.9.5 Equipement intérieur des placards**

### 2.9.5.1 Placards

Tablette haute mélaminée avec tringle chromée en sous face formant penderie, localisation suivant plans

### 2.9.5.2 Pièces de rangement

Sans objet.

## **2.9.6 Equipements de télécommunications**

### 2.9.6.1 Radio T.V.

1 prise RJ45 dans le séjour de chaque logement, 1 prise dans la chambre principale.

### 2.9.6.2 Téléphone

2 prises RJ 45 côte à côte dans le séjour

1 prise RJ 45 dans chaque chambre

1 prise RJ 45 dans la cuisine

### 2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

Combiné vidéophone couleur dans chaque logement avec secret de conversation et commande d'ouverture de la porte d'accès.

### **2.9.7 Autres Equipements**

- Fibre optique

Installation conforme à la réglementation

- Equipements de prévention incendie

Détecteurs Avertisseurs de Fumée à pile (un par niveau)  
installés dans chaque logement hors des espaces de cuisine ou des salles d'eau,  
conformément à la norme NF EN 14604.

## **3. ANNEXES PRIVATIVES**

### **3.1 Caves, celliers, greniers**

Sans objet

### **3.2 Parkings couverts**

#### **3.2.1 Murs ou cloisons**

Béton banché ou maçonnerie de parpaings Plafonds

Béton brut de décoffrage avec flocage ou isolation thermique sous les logements. Epaisseur de l'isolant suivant calculs de l'étude thermique.

#### **3.2.2 Sols**

Dallage ou plancher béton avec incorporation d'un durcisseur type SURFAQUARTZ ou équivalent.

Bandes de séparation et numérotage des places de parking.

#### **3.2.3 Portes d'accès**

Sans objet

#### **3.2.4 Ventilation**

Grilles de ventilation intérieures en acier laqué.

Grilles de ventilation extérieures en aluminium anodisé ou grille acier laqué.

Ventilation naturelle du parking en sous-sol conforme à la réglementation.

#### **3.2.5 Equipement électrique**

Installations dédiées à la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les bâtiments : conformes à la réglementation en vigueur à la date du permis de construire.

### **3.3 Parkings extérieurs**

#### **3.4.1 Sol**

Sans objet

#### **3.4.2 Délimitation au sol**

Sans objet

#### **3.4.3 Système de repérage**

Sans objet

3.4.4 Système condamnant l'accès

Sans objet

#### **4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE**

##### **4.1 Hall d'entrée de l'immeuble**

###### **4.1.1 Sols**

Carrelage en grés cérame selon plan de décoration du hall de l'architecte. Format suivant calepinage des sols, pose collée sur chape flottante, suivant nécessité acoustique Plinthes assorties au sol.

Tapis d'entrée encastré type Tuftiguard ou équivalent avec cadre en fer cornière.

###### **4.1.2 Parois**

Enduit décoratif type Tollofect et/ou carrelage grés cérame et/ou panneau décoratif en stratifié dans le SAS suivant plans architecte.

###### **4.1.3 Plafonds**

Faux plafond en plaques de plâtre type Gyptone perforé (selon prescriptions acoustique) ou BA 13.

Peinture acrylique satinée en finition.

###### **4.1.4 Eléments de décoration**

Miroir grand format selon projet décoratif de l'architecte.

###### **4.1.5 Porte d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble**

Ensemble d'entrée formant sas, composé d'une porte battante à 1 vantail entièrement vitrée (vitrage de sécurité) avec encadrement en métal thermolaqué.

Poignée de manœuvre aux 2 faces du vantail ouvrant en tube aluminium.

Ventouses de fermeture.

Contrôle d'accès :

\* 1<sup>ère</sup> porte (porte extérieure du sas) : portier vidéophone avec répertoire électronique. Les boîtiers seront incorporés dans un poteau technique ou en maçonnerie. Commande VIGIK pour concessionnaires et contrôle d'accès résidents.

\* 2<sup>ème</sup> porte (porte dans le hall permettant d'accéder aux circulations) : commandée par lecteur VIGIK et clavier électronique à code de type TERCODE de chez BTICINO ou équivalent.

###### **4.1.6 Boîtes aux lettres et à paquets**

Ensemble de boîtes aux lettres, conforme aux normes PTT version simple face, de type Aquitaine des établissements Decayeux ou équivalent, encastré dans des carreaux de plâtre hydrofuge. Ouverture totale de la face avant, portillons individuels, tableau indicateur avec noms et numéros d'appartement, 2 formats A4.

Finition : laqué ou anodisé.

Corbeille à papier intégrée.

###### **4.1.7 Tableau d'affichage**

Incorporé dans l'ensemble boîte aux lettres ou indépendant et situé dans le sas d'entrée.

###### **4.1.8 Chauffage**

Sans objet.

#### **4.1.9 Equipement électrique**

- Spots type Tropic des établissements Thorn Europhane ou équivalent encastrés dans le faux plafond, ou coupoles encastrées, et/ou appliques décoratives avec réflecteurs orientés vers le sol, suivant plans de détail des halls.
- Allumage sur minuterie commandé par bouton poussoir lumineux type Arnould Espace ou équivalent ou par détecteurs de présence.

### **4.2 Circulation de rez-de-chaussée - Couloirs et hall d'étages**

#### **4.2.1 Sols**

##### Rez-de-chaussée

Dito hall d'entrée.

##### Etages

Mise en œuvre d'une moquette polyamide décorative en lès type Best Design des Etablissements Balsan ou équivalent. Pose collée.

Plinthe en médium finition peinture, de 0,10 m de haut.

#### **4.2.2 Murs**

Peinture acrylique ou papier peint, selon projet de décoration de l'architecte.

#### **4.2.3 Plafonds**

Peinture acrylique satinée et faux plafond en plaques de plâtre type Gyptone selon nécessité et trappes de visite selon nécessité pour le respect de la réglementation acoustique.

#### **4.2.4 Eléments de décoration**

#### **4.2.5 Chauffage**

Sans objet.

#### **4.2.6 Portes**

Portes d'accès aux escaliers : porte bois à âme pleine, finition peinture, coloris au choix de l'architecte. Garniture de type Muze ou Artis de chez Vachette.

Portes d'accès aux gaines techniques : panneaux médium, finition peinture.

Degré de résistance au feu conforme à la réglementation incendie.

Les façades de gaines seront montées sur socle béton.

Paumelles invisibles, fermeture par batteuse carrée

#### **4.2.7 Equipement électrique**

Eclairage et équipement des circulations communes par des luminaires type VOILA des établissements SECURLITE ou équivalent. Pose murale en applique ou en plafonnier. Allumage par détecteur de présence.

Eclairage et balisage de sécurité selon nécessité, conformément à la réglementation.

1 PC 16 A+T située dans la gaine technique palière.

### **4.3 Circulation du parking RDC**

#### **4.3.1 Sols**

- Circulation véhicule : Dallage ou plancher béton avec incorporation d'un durcisseur type SURFAQUARTZ ou équivalent.

Sas et paliers d'ascenseur :

Dito hall d'entrée.

#### **4.3.2 Murs**

- Circulation véhicule : Murs en béton ou maçonnerie ;
- Sas et paliers d'ascenseur : Peinture dito étages courants

#### **4.3.3 Porte d'accès**

- Accès véhicule : d'accès au parking métallique basculante électrique, commandée par télécommande (2 par place de stationnement) avec possibilité de déverrouillage manuel des portes.
- Accès piéton depuis l'immeuble : Portes pleines coupe-feu et pare flamme suivant réglementation, équipées de ferme porte type TS 77 des établissements Dorma.  
Parements finition peinture.  
Serrure à mortaiser avec quincaillerie de marque Muze ou Artis de chez Vachette ou équivalent.

#### **4.3.4 Rampes pour véhicules**

Sans objet

#### **4.3.5 Equipements électriques**

Eclairage de la circulation des véhicules par des appareils de type réglette à tubes fluorescents type AQUAFORCE 2 des établissements THORN ou équivalent, allumage par détection de présence et ouverture de la porte de parking,  
Balisage de sécurité par blocs autonomes et satellites, conforme aux normes et règlements en vigueur.

Sas et palier ascenseur en RDC : applique Eclairage dito étages courants.

### **4.4 Cage d'escalier**

#### **4.4.1 Sols des paliers d'escalier**

Peinture de sol anti-poussière

#### **4.4.2 Murs**

Peinture projetée type praya ou équivalent  
Plafonds  
Peinture vinylique blanche.

#### **4.4.3 Escaliers (marches, contremarches), limons, garde-corps, sous-face de la paillasse**

Marche et contre-marche : Peinture de sol anti-poussière.  
Main-courante en acier thermolaqué  
Sous-face de la paillasse : peinture vinylique blanche

#### **4.4.4 Chauffage, ventilation**

Chauffage : Sans objet.

Ventilation : En partie haute des cages d'escaliers d'étages à l'abri des fumées par châssis de toit conforme à la réglementation incendie.

#### **4.4.5 Eclairage**

Applique type VOILA des établissements SECURLITE ou équivalent.  
Allumage par détection de présence.

## **4.5 Locaux communs**

### **4.5.1 Local vélos et local poussette :**

Sols	:	Peinture de sol en résine polyuréthane, plinthes de même nature de 100 mm de haut.
Murs	:	Peinture vinylique
Plafonds	:	peinture ou isolation thermique sous logements
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent, allumage par détection de présence ou bouton poussoir sur minuterie.
Porte	:	Porte bois finition peinture, avec ferme porte, garniture type Logio des établissements Vachette ou équivalent, béquille simple côté intérieur poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point avec clé sur organigramme.
Equipement	:	Dispositif d'accrochage vélos.

### **4.5.2 Buanderie collective**

Sans objet

### **4.5.3 Séchoir collectif**

Sans objet

### **4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien (Ménage)**

Finition dito 4.5.1

### **4.5.5 Locaux sanitaires**

Sans objet

## **4.6 Locaux sociaux**

### **4.6.1 Salle de bricolage**

Sans objet

### **4.6.2 Salle de jeux et de réunions**

Sans objet

## **4.7 Locaux techniques**

### **4.7.1 Local de réception des ordures ménagères**

Sols	:	Chape hydrofugée rapportée suivant nécessité avec pente vers siphon de sol, carrelage en grès cérame antidérapant, plinthes à gorge de 0,10 m de haut.
Murs	:	Peinture vinylique blanche sur murs, avec carrelage sur 1,5 m de hauteur.
Plafonds	:	Isolation thermique sous logements, peinture vinylique blanche.
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent, allumage par détection de présence ou bouton poussoir sur minuterie.
Porte	:	Porte métallique revêtue d'un bardage métallique suivant description façade architecte, avec ferme porte, garniture type Muze ou Artis des établissements Vachette ou équivalent, béquille simple côté intérieur, poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point sur organigramme.
Ventilation	:	Ventilation naturelle ou ventilation mécanique par conduit indépendant.
Point d'eau	:	Robinet de puisage à clé anti-gel

#### **4.7.2 Chaufferie**

Sans objet

#### **4.7.3 Sous-station de chauffage**

Sans objet

#### **4.7.4 Local des surpresseurs**

Sans objet. L'éventuel surpresseur (selon nécessité technique) sera positionné suivant préconisations des bureaux d'étude.

#### **4.7.5 Local transformateur EDF**

Sans objet

#### **4.7.6 Local machinerie ascenseur**

Sans objet (ascenseur mis en œuvre sera du type « machinerie embarquée »).

#### **4.7.7 Local ventilation mécanique**

Extracteur de VMC installé en terrasse ou en comble accessible depuis les parties communes. L'accès se fait par une trappe de visite depuis le palier du dernier niveau ou depuis de skydome de désenfumage de l'escalier.

#### **4.7.8 Autres locaux techniques (eau, BT, fibre)**

Sols	:	Béton brut.
Murs	:	Béton brut
Eclairage	:	Hublot type MAP 400 des établissements Sarlam ou équivalent.
Porte	:	Porte bois finition peinture ou porte métallique thermolaquée si le local donne directement sur l'extérieur, avec ferme porte, garniture type Muze ou Artis des établissements Vachette ou équivalent, béquille simple côté intérieur, poignée de tirage côté extérieur, serrure de sûreté 1 point sur organigramme.
Ventilation	:	Ventilation naturelle.

### **4.8 Conciergerie**

#### **4.8.1 Composition du local**

Sans objet

#### **4.8.2 Equipements divers**

Sans objet

## 5. EQUIPEMENTS GENERAUX

### 5.1 Ascenseurs

- \* 1 ascenseur par cage d'escalier ou entrée
- \* Appareil électrique desservant tous les niveaux.
- \* Charge utile 630 kg, vitesse 1 m/s
- \* Portes automatiques à ouverture latérale avec contact de réouverture.
- \* Portes palières en inox brossé au Rez-de-Chaussée, finition peinture dans les étages.
- \* Portes cabines acier inoxydable.
- \* Remise à niveau manuelle de la cabine.
- \* Indicateur de sens de marche et d'arrivée à rez-de-chaussée.

#### Equipements cabine :

- \* Parois revêtues de panneaux en inox
- \* Sol avec revêtement dito hall.
- \* Eclairage encastré en plafond ou dans une des parois.
- \* Mains courantes en aluminium.
- \* Miroir sur fond de cabine.
- \* Bouton d'appel avec transmetteur assurant le report, chez l'ascensoriste, des appels cabines (liaison filaire ou GSM)

### 5.2 Chauffage - Eau chaude

#### 5.2.1 **Equipement thermique de chauffage**

Sans objet

##### 5.2.1.1 Production de chaleur

Sans objet

##### 5.2.1.2 Régulation automatique

Sans objet

##### 5.2.1.3 Pompes et brûleurs

Sans objet

##### 5.2.1.4 Accessoires divers

Sans objet

##### 5.2.1.5 Suivant étude technique

Sans objet

##### 5.2.1.6 Colonnes montantes

Sans objet

#### 5.2.2 **Service d'eau chaude**

Sans objet

##### 5.2.2.1 Production d'eau chaude

Sans objet

##### 5.2.2.2 Réservoirs

Sans objet

5.2.2.3 Pompes et bruleurs

Sans objet

5.2.2.4 Comptage général

Sans objet

5.2.2.5 Colonnes montantes

Sans objet

### **5.3 Télécommunications**

#### **5.3.1 Téléphone**

Installation conforme à la réglementation.

#### **5.3.2 Antenne T.V. et Radio**

Antenne collective en toiture du bâtiment permettant la réception des chaînes hertziennes et de la TNT.

#### **5.3.3 Réseau Fibre Optique**

Fourreaux aiguillés et goulotte verticale compris câblage dans gaines palières.  
Liaison avec chaque logement jusqu'à la gaine technique logement compris câblage.

### **5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères**

Local de stockage des ordures ménagères situées à rez-de-chaussée. Containers roulant fournis par la Ville, à déposer en fonction du cycle d'enlèvement dans la zone prévue à cet effet en limite de propriété.

### **5.5 Ventilation mécanique des locaux**

Installation complète de ventilation mécanique contrôlée pour tous logements, conforme à la réglementation.

Système de VMC permettant de respecter le niveau d'isolation thermique réglementaire.

### **5.6 Alimentation en eau**

#### **5.6.1 Comptages généraux**

Le compteur général sera situé dans l'immeuble (local eau) ou dans le citerneau extérieur avec vanne d'arrêt général.

Distribution horizontale en PVC pression jusqu'en pied de gaine.

#### **5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression**

Selon nécessité technique pour respecter les exigences réglementaires.

#### **5.6.3 Colonnes montantes**

Colonnes montantes en PVC pression, situées en gaine palière avec vanne d'arrêt en pied de chaque colonne pour coupure d'eau. Toutes les traversées de plancher seront isolées par fourreaux résilients

#### **5.6.4 Branchements particuliers**

En tube cuivre ou PER – En gaine technique, il sera prévu un robinet de coupure générale par logement ainsi qu'un compteur individuel.

### **5.7 Alimentation en gaz**

#### **5.7.1 Colonnes montantes**

Colonnes montantes en cuivre, situées en gaine palière.

#### **5.7.2 Branchements et comptage particuliers**

En tube cuivre sous fourreau – Manchette pour sous-comptage particulier en gaine palière.

#### **5.7.3 Comptage de service généraux**

Sans objet

### **5.8 Alimentation en électricité**

#### **5.8.1 Comptages des services généraux**

1 comptage pour les services généraux du bâtiment  
1 comptage pour les services généraux du « parking commun » en RDC.  
Les comptages seront situés dans le local BT ou en gaine palière.

#### **5.8.2 Colonnes montantes**

Colonnes montantes préfabriquées d'un modèle agréé par EDF.

#### **5.8.3 Branchements et comptages particuliers**

Tableau de comptage dans les gaines techniques

Raccordement de chaque appartement sur un tableau disjoncteur placé dans l'entrée.

Mise à disposition d'un abonnement à une plateforme d'estimation des consommations de type « Vivre mon habitat » pendant une durée de 3 ans conformément à l'article 23 de la RT2012.

## **6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **6.1 Voirie et parkings**

#### **6.1.1 Voirie d'accès**

Sans objet

#### **6.1.2 Trottoirs**

Sans objet

#### **6.1.3 Parkings visiteurs**

Sans objet

### **6.2 Circulation des piétons**

#### **6.2.1 Accès à l'entrée des bâtiments**

Sans objet, domaine public

### **6.3 Espaces verts**

#### **6.3.1 Aire de repos**

Sans objet

#### **6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs**

Suivant projet et plans Architecte, haies et végétaux divers.

#### **6.3.3 Engazonnement**

sans objet

#### **6.3.4 Arrosage**

Robinet de puisage à clé pour l'arrosage des espaces verts communs localisation au choix de l'architecte.

#### **6.3.5 Bassins décoratifs**

Sans objet

#### **6.3.6 Cheminements (cour commune)**

- Dallettes sur plots type Estampe des Etablissements Monvoisin ou équivalent, suivant plans architectes.

Aire de jeux et équipements sportifs

Sans objet.

### **6.4 Eclairage extérieur**

#### **6.4.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble**

Numérotation postale de chaque bâtiment.

#### **6.4.2 Eclairage des espaces extérieurs**

Eclairage extérieur selon projet architectural et réglementation.

## **6.5 Clôtures**

### **6.5.1 Sur rue**

Sans objet

### **6.5.2 Avec les propriétés voisines**

Mur séparatif de nature à définir suivant les besoins techniques du projet. Finition enduit minéral blanc dito façade

## **6.6 Réseaux divers**

### **6.6.1 Eau**

L'alimentation en eau se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au compteur général situé dans l'immeuble ou dans le citerneau extérieur.

### **6.6.2 Gaz**

L'alimentation en gaz se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au pied de colonne gaz. Mise en œuvre d'un coffret de coupure en limite de propriété.

### **6.6.3 Electricité**

L'alimentation en électricité se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au local BT / ou jusqu'au coffret de façade. Mise en œuvre d'un coffret de coupure en limite de propriété.

### **6.6.4 Poste d'incendie, extincteurs**

Extincteurs dans les parkings en RDC suivant demande des services de sécurité.

### **6.6.5 Egouts**

Les évacuations d'égouts seront raccordées sur les réseaux d'assainissement en voirie publique, gravitairement ou au moyen d'une station de relevage selon les contraintes du réseau public.

### **6.6.6 Epuration des eaux**

Sans objet.

### **6.6.7 Télécommunications**

Le raccordement des lignes se fera depuis le réseau téléphonique jusqu'aux colonnes montantes dans les gaines palières pour la distribution des logements.

Fibre optique : dito 2.9.7

### **6.6.8 Drainage du terrain**

Suivant nécessité en fonction des études de sol.

### **6.6.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux**

Rétention des eaux pluviales selon nécessité, suivant note de calculs.  
Assainissement des surfaces recevant une étanchéité.

Fait à,  
Le

LE RESERVANT

LE RESERVATAIRE